

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N° : 08/2026/BC

OBJET : ACHAT DE MATÉRIEL DE SIGNALISATION

Maître d'ouvrage : Commune de Sidi Ifni

Date d'ouverture des plis : 11/09/2026 à 10h30

Lieu d'ouverture des plis : Bureau du Président du Conseil Communal de Sidi Ifni

Procédure : Appel d'offres ouvert simplifié

Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Journaux et supports ayant publié l'avis

- **Le Matin** : N° 18552 du 28/08/2026.
- **Portail Marocain des Marchés Publics** : www.marchespublics.gov.ma, en date du 28/08/2026 à 12h23.

Liste des concurrents ayant déposé un pli

Trois (03) concurrents ont déposé leurs plis par voie électronique :

1. **LILEC INGENIERIE**
2. **BOUNOUAR SIGNALISATION**
3. **ELECTRICITE NEGOCE MEKNESS**

Examen des dossiers administratifs et techniques

Après ouverture des plis et examen des dossiers administratifs et techniques, la commission d'appel d'offres a constaté que les dossiers des concurrents ne présentaient aucune cause d'exclusion.

Liste des concurrents écartés :

- Néant.

Liste des concurrents admis sans réserve :

1. **LILEC INGENIERIE**
2. **BOUNOUAR SIGNALISATION**



3. ELECTRICITE NEGOCE MEKNESS

Liste des concurrents admis avec réserve :

- Néant.

Examen technique

La commission d'appel d'offres a désigné une sous-commission technique chargée d'examiner les documents, fiches techniques et prospectus déposés par les concurrents au regard des spécifications techniques prévues par le Cahier des Prescriptions Spéciales et le Règlement de Consultation.

Après examen des documents techniques, la sous-commission technique a établi son rapport et a conclu à la conformité des offres techniques présentées par les concurrents suivants :

1. LILEC INGENIERIE
2. BOUNOUAR SIGNALISATION
3. ELECTRICITE NEGOCE MEKNESS

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport de la sous-commission technique, a retenu les offres techniques des trois concurrents précités.

Ouverture des offres financières

Après reprise de la séance publique, le président de la commission a donné lecture des montants des actes d'engagement des concurrents admis, comme suit :

Concurrents	Montant de l'acte d'engagement
LILEC INGENIERIE	369 998,40 DH
BOUNOUAR SIGNALISATION	394 128,00 DH
ELECTRICITE NEGOCE MEKNESS	369 048,00 DH

Les membres de la commission ont paraphé les actes d'engagement ainsi que les bordereaux des prix-détails estimatifs.

Vérification des offres financières

La commission a procédé à la vérification des opérations arithmétiques des offres financières des concurrents admis.



Après vérification, les montants des offres restent inchangés et se présentent comme suit :

Concurrents	Montant avant vérification	Montant après vérification
LILEC INGENIERIE	369 998,40 DH	369 998,40 DH
BOUNOUAR SIGNALISATION	394 128,00 DH	394 128,00 DH

Concurrents	Montant avant vérification	Montant après vérification
ELECTRICITE NEGOCE MEKNESS	369 048,00 DH	369 048,00 DH

Aucune erreur arithmétique n'a été relevée.

Offres excessives ou anormalement basses

Après examen des offres financières par rapport au montant de l'estimation établi par le maître d'ouvrage, la commission constate qu'aucune offre ne présente un caractère excessif ou anormalement bas justifiant son élimination.

Liste des concurrents écartés :

- Néant.

Prix de référence

La commission a déterminé le prix de référence conformément aux dispositions du Règlement de Consultation.

Le prix de référence est fixé à :

373 796,00 DH

En lettres :

Trois cent soixante-treize mille sept cent quatre-vingt-seize dirhams.



Classement des offres

Après application des critères prévus par le Règlement de Consultation, le classement des offres se présente comme suit :

1. **LILEC INGENIERIE**
2. **ELECTRICITE NEGOCE MEKNESS**
3. **BOUNOUAR SIGNALISATION**

L'offre présentée par **LILEC INGENIERIE**, d'un montant de **369 998,40 DH**, est classée en première position conformément aux critères prévus par le Règlement de Consultation.

Invitation du concurrent classé en première position

La commission d'appel d'offres invite le concurrent classé en première position, **LILEC INGENIERIE**, à produire, dans le délai prévu par la réglementation en vigueur, les pièces et documents nécessaires à la finalisation de la procédure, notamment :

1. Les pièces originales correspondant aux documents déjà produits dans son dossier ;

2. Les pièces nécessaires au complément du dossier administratif, le cas échéant ;
3. Les documents justifiant la qualité de PME, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 1502-23 du 13 juin 2023 ;
4. Les échantillons correspondant aux articles n° 01, 02 et 22, conformément aux dispositions de l'article 15 du Règlement de Consultation et aux prescriptions techniques prévues par le Cahier des Prescriptions Spéciales.

Après examen des pièces produites et sous réserve de leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offres, la commission poursuit la procédure conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Concurrent retenu

Sous réserve de la conformité définitive des pièces demandées et des échantillons requis, le concurrent classé en première position est :

LILEC INGENIERIE

Montant de l'offre : 369 998,40 DH TTC

Justification du choix de l'attributaire

Le choix de **LILEC INGENIERIE** est fondé sur le classement établi conformément aux critères fixés par le Règlement de Consultation et sur la conformité de son offre aux exigences administratives, techniques et financières du dossier d'appel d'offres.

L'offre présentée par **LILEC INGENIERIE**, d'un montant de **369 998,40 DH TTC**, constitue l'offre classée en première position à l'issue de l'examen et de l'évaluation des offres.

La commission d'appel d'offres poursuit ainsi la procédure en vue de l'attribution du marché, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Date d'achèvement des travaux de la commission : 24/09/2026

Fait à Sidi Ifni, le 24/09/2026

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

EL BATAH Rachid

Président du Conseil Communal de Sidi Ifni

